



Tenir sa comptabilité (BNC) : module 1 – recettes dépenses

Réunion en ligne le 8 mars 2021 à 12h30

Durée 1h

Animatrice : Mme Françoise LEMALLE

Expert- comptable, commissaire aux comptes

Objectifs :

Connaitre les règles de tenue de votre comptabilité.
Identifier les principales recettes et dépenses

Plan indicatif :

Une comptabilité d'encaissement : quelles conséquences ?
A quel moment retenir les recettes et les dépenses ?
Le traitement comptable et fiscal des principales recettes
Quelles sont les dépenses que vous pouvez déduire ?
Tenue de comptabilité et logiciel informatique

ORGANISME DE GESTION AGREE DES PROFESSIONNELS INDEPENDANTS ET LIBERAUX

Siège social : 1 Avenue Quirinal – Bâtiment B – BP 12 – 40001 MONT DE MARSAN CEDEX – Tél. : 05 58 06 15 51 – mdm@ogapil.fr

Bureau secondaire : 33 Allée Galilée – 74700 SALLANCHES – Tél. : 04 50 47 92 98 – sallanches@ogapil.fr

Agrément du 1^{er} août 2017 – Direction Régionale des Finances Publiques de Bordeaux – OGA 103400 – Siret 343 651 162 00038 – APE 6920Z

www.ogapil.fr